

OUI, MAIS QUE SE PASSE-

LE FLN SORT DE LA CLANDESTINITÉ

ABDERRHAMAN FARES, président de l'exécutif provisoire, qui sera prochainement reçu à l'Elysée, a eu hier à Reghaia un long entretien avec le général Ailleret, commandant en chef des forces françaises en Algérie.

Entretien « très cordial » et qui a donné, aussi, semble-t-il, « d'excellents résultats ».

Les deux hommes sont « très bés d'accord pour une coopération étroite entre les forces françaises et l'Exécutif pour toutes les questions touchant au maintien de l'ordre ».

C'est là un ASPECT IMPORTANT de la situation de demain en Algérie. Il a été dit et imprimé à différentes reprises que la période d'installation et de prise de responsabilité de la force locale pouvait être critique. L'accord de Reghaia « permet au contraire de penser — c'est du moins l'avis de certains observateurs — que la coopération de l'armée française avec la force locale, coopération qui deviendrait en quelque sorte PREVENTIVE, aura de très heureux effets.

Acceptons-en l'augure.

Le problème des réfugiés

Dans deux autres domaines les « autorités responsables » poursuivent l'application de l'accord d'Evian.

Ainsi une commission tripartite a été créée pour étudier le problème des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc.

Elle groupe des représentants du haut commissariat français (services de M. Fouchet), de



Les forces du F.L.N. abandonnent la clandestinité et le G.P.R.A. les dirige sur les villes

l'exécutif provisoire (service de M. Fares) et de l'O.N.U.

Cette commission a évidemment un très gros travail à accomplir.

Il leur faut — en vertu des accords d'Evian — établir une discrimination entre ceux qui sont réellement des réfugiés et ceux qui sont en vérité des combattants de l'A.L.N.

En effet, l'accord Joxe - Krim indique bien que les troupes

de l'A.L.N. ne pourront rentrer en Algérie qu'après le scrutin d'autodétermination.

Mais il semble que pour faire franchir les barrages à ses troupes, le G.P.R.A. en ait dissous une bonne partie et que sur ses instructions ses hommes aient déjà rejoint les camps où ils se sont mêlés à la masse des réfugiés.

Il y a toujours des accommodements avec Allah.

Asseoir leur autorité

Autre domaine : l'activité de la commission de contrôle du cessez-le-feu.

Elle a depuis quarante-huit heures commencé à envoyer ses représentants dans le bled pour vérifier si tout se passe comme convenu.

Des rapports officiels sont en effet parvenus au Rocher-Noir, selon lesquels, dans certaines

régions, les troupes de l'A.L.N., non contentes de défilé drapeau en tête, auraient cherché surtout à « asseoir leur autorité sur les populations ».

On voit ce que cela veut dire.

Et l'on s'en doute plus encore en prenant connaissance des rumeurs qui commencent à arriver à Alger.

Rumeurs alarmantes

Lors de sa déposition au procès Jouhaud, le député Abdesselam avait fait état de son angoisse. Il s'était insurgé contre

le silence complaisant couvrant un effroyable drame.

Ce que l'on dit à Alger, c'est ceci :

Le F.L.N. s'est installé en maître dans plusieurs régions et même dans celles où son influence était dérisoire.

Et le règlement de compte aurait déjà commencé : assassinat de musulmans « collaborateurs », — lisez fidèles à la France — « spoliation des fermiers européens, qui « doivent payer une rançon ou partir dans les vingt-quatre heures en abandonnant tous leurs biens et en se soumettant à une fouille pour bien démontrer qu'ils n'emportent pas d'argent ».

On a vu arriver, en certains chefs-lieux de département, ces hommes hagards, qui n'avaient pu payer, car la rançon fixée est véritablement exorbitante :

elle va de trente à deux cents millions, suivant les exploitations.

En fait, la réforme agraire — dont « monsieur » Ben Beïla fait si souvent état, serait, on le voit, déjà en application.

A cela il faut ajouter les harkis désertant au rythme de cent à cent cinquante par jour, ce qui ne leur évitera pas d'être ultérieurement liquidés.

L'Algérie « fraternelle »

Voilà ce que l'on dit à Alger. Qu'il y ait dans ces rumeurs un peu (ou même beaucoup) d'exagération c'est possible, sinon vraisemblable. C'est en tout cas à espérer, mais il n'empêche que le gouvernement français, son représentant en Algérie — et à la rigueur l'honorable M. Fares — doivent s'en préoccuper... d'urgence.

Comment pourrait-on d'une part condamner les effroyables et injustifiables violences dans les villes et tout faire pour les réduire, et d'autre part laisser dans les campagnes les tueurs, les égorgés, les rançonneurs accomplir leur œuvre ?

Peut-être par ce qu'il est inscrit dans l'histoire qu'ils seront de toute façon les vainqueurs de demain ?

Ce serait dès lors justifier le droit que se donnent les vaincus de poursuivre le combat.

Ce serait admettre que l'Algérie libre, indépendante, désirée « fraternelle » ne peut décidément être que celle de l'injustice, de la vengeance et du sang.

Alors que resterait-il des accords d'Evian ? La poussière du déshonneur.

Dominique PADO